

## ANNEXE 3

### Le Programme : Diabète traité par insuline à l'hôpital

Ce programme est proposé aux patients et leur consentement est recueilli.

Il a été démontré dans les années 80 que les séances d'éducation collectives pour la maladie diabétique (grâce aux travaux de J.P ASSAL) améliorait la compliance au traitement, l'équilibre du diabète, les réhospitalisations pour complications métaboliques aiguës et la qualité de vie. Ces séances collectives ont été mises en œuvre dans le service depuis cette date (service du Pr SCHRUB à l'époque).

1. Séances d'éducation : **mise à l'insuline**. Elles s'effectuent de manière individuelle au lit du patient. L'objectif est de rendre autonome les patients quant à la pratique des injections, la prévention des hypoglycémies, la diététique. Après un diagnostic éducatif, elles se déroulent selon le plan de soins guide joint en annexe. Une évaluation est faite tous les jours et à la sortie du patient.

Le patient est invité à suivre des séances d'éducation collective trois après-midi par semaine.

Ces séances seront partagées avec les services du CHU soignant des diabétiques et introduisant l'insuline (médecine interne, cardiologie, neurologie...)

2. Séances d'éducation : **"semaine d'éducation"**. Elles se déroulent sur 4 jours et s'adressent à des groupes de 5 à 8 patients hospitalisés en hôpital de semaine ou en hôpital de jour et visent à accroître l'autonomie des patients déjà insulinés auparavant. Le programme est joint ; une évaluation est faite à la sortie.

3. Séances d'éducation : **d'insulinothérapie fonctionnelle**. Elles se déroulent sur une journée. Elles s'adressent à des groupes de 5 à 10 patients et visent à accroître l'autonomie des patients en ce qui concerne le calcul de la dose d'insuline en fonction de l'alimentation. Le programme est joint ; une évaluation est faite à la sortie.

4. Séances d'éducation : **"jeunes adultes"**. Elles se déroulent sur 2 journées. Elles s'adressent à des groupes de jeunes patients entre 16 et 25 ans et visent à accroître la compliance des patients et à améliorer l'équilibre du diabète. Le programme est joint.

Elles seront partagées avec le service de pédiatrie. Seront exclus les enfants de moins de 16 ans.

5. Séances d'éducation : **mise en route d'un traitement par pompe à insuline**. Elles se pratiquent en individuel lors d'une hospitalisation de 5 jours. Le programme est joint en annexe ; une évaluation est faite à la sortie.

6. Séances d'éducation : **diabète gestationnel**. Elles se déroulent sur une journée et s'adresse à des groupes de 5 à 8 patientes. Le programme est joint ; une évaluation est faite à la sortie.

Ces séances pourraient être partagées avec le service de gynécologie obstétrique au CHU.

A l'issue de chaque séances, un compte-rendu détaillé est rédigé, envoyé au médecin référent et au diabétologue du patient comprenant l'évaluation et les objectifs d'éducation à poursuivre.

Les programmes et les documents donnés aux patients sont disponibles dans le service dans les 3 unités sus citées